

Bonsoir toutes et à tous et merci de l'amitié que vous nous témoignez en passant cette soirée de célébration avec nous.

Notre lutte contre les violences symboliques à l'encontre des femmes dans l'espace public a été couronnée de nombreux succès et a rencontré quelques échecs.

L'échec le plus cuisant a été de perdre en appel notre procès contre les textes du rappeur Orelsan. En 2009, nous avons lancé ce procès au long cours (5 ans !) avec le Mouvement français du planning familial, Femmes solidaires, la Fédération solidarité femmes et le Collectif français contre le viol « pour injures publiques à raison du sexe, et incitation à la haine, à la violence et aux discriminations à raison du sexe », selon les articles de loi qui interdisent ce type de propos modifiés le 30 décembre 2004. C'était la première fois que des associations féministes s'emparaient de cette loi modifiée enfin en prenant en compte les injures à raison du sexe. Et nous avons gagné la première manche auprès de la 17^e chambre, spécialisée dans les procès impliquant les médias, donc assez pointue en termes de vocabulaire qui a confirmé que ces textes étaient injurieux ou des appels à la haine. Jugez plutôt... « ... *Mais ferme ta gueule ou tu vas t'faire marie-trintigner* » ou « *Les féministes me persécutent, me prennent pour Belzébuth, Comme si c'était d'ma faute si les meufs c'est des putes...* » Bref, malheureusement, en appel, ça a été une autre chanson, malgré le témoignage de Michèle Perrot qui est venue démontrer que les mots tuent, car c'est à la cour d'appel de

Versailles qu'il a été jugé qu'un artiste avait le droit de chanter ce qu'il voulait...

Mais oublions cela et rappelons-nous de nos succès, toujours en équipe avec d'autres associations.

En 2011, avec Osez le Féminisme !, nous avons lancé l'opération « Mademoiselle, la case en trop » et avons obtenu une circulaire du premier ministre Fillon du 21 février 2012 préconisant la suppression des termes « Mademoiselle », « nom de jeune fille », « nom d'épouse » des formulaires et correspondances des administrations. Un grand pas avait été franchi, même si 7 ans après certaines entreprises privées, notamment les banques, ne respectent pas cette demande.

2016 et 2017 ont été des années riches en rencontres qui nous ont permis d'avancer sur notre cause jusqu'à aujourd'hui :

D'abord avec Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des droits des femmes, qui nous a permis, en collaboration avec une association professionnelle Toutes femmes, toutes communicantes qui fait un travail remarquable dans ce secteur de la communication, de réaliser un kit de la communication non-sexiste disponible au grand public, comme aux étudiantes et aux étudiants en communication, gratuitement sur le Net depuis mars 2017.

Ensuite avec Hélène Bidard, adjointe à la maire de Paris, chargée des droits des femmes, nous avons mis en place un groupe de travail piloté par la mairie de Paris, avec Osez le Féminisme ! toujours et la Brigade Antisexiste, pour organiser un colloque

autour du sexisme en publicité. Le 27 juin 2018, la maire de Paris et Hélène Bidard invitaient tous les acteurs et actrices du secteur concerné à débattre de ce sujet.

Enfin avec Edouard Martin, ancien député européen, rencontré lors d'une audition à la commission droits des femmes du Parlement européen, nous avons aidé à créer un réseau des villes européennes engagées contre le sexisme publicitaire et l'avons inauguré le 6 mars 2018 à Bruxelles. Cette action au niveau européen avait été entamée en avril 2013, après la création d'un collectif européen initié par Chiennes de garde et une association sœur italienne Donne in quota. Nous restons aujourd'hui les deux seules associations féministes luttant contre la publicité sexiste en Europe.

Depuis, nous travaillons à trois actions très concrètes, toujours en équipe : avec le collectif Ensemble contre le sexisme, nous militons pour une journée nationale contre le sexisme, avec la Mairie de Paris, nous réfléchissons à réaliser un sexistomètre sur le même principe que le violentomètre, avec la plateforme citoyenne Make.org, nous essayons de réaliser des pastilles vidéos d'une minute et demie pour sensibiliser les enfants de moins de 6 ans aux stéréotypes. Toutes ces actions trouveront leur conclusion en 2020.

Et nous continuerons à être vigilante autant qu'il le faudra dans les années qui viennent !